



**DENHOLM**

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Aux électeurs de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Geneviève Connolly, directrice générale adjointe,  
de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 10 juin 2025

À adopter le règlement n 2025-411:

« CONCERNANT LES ANIMAUX APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DANS  
LES MUNICIPALITÉS ET LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRCVG  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ 2021-005 ».

Que les intéressés pourront consulter le dit règlement au bureau de la municipalité.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, Geneviève Connolly,  
Directrice générale adjointe résidente de Denholm,  
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une  
copie à chacun des endroits décrétés par le conseil municipal de Denholm.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11 juin 2025 à 16h20

Geneviève Connolly, directrice générale adjointe